



Presentation du projet OSDDT Med

Arch. Simonetta Alberico – Province de Turin



OSDDT

OCCESSIONI E LO SVILUPPO DURABILE
DEI TERRITORI SUB-LAPICI MEDITERRANEI



L'Europe en Méditerranée
Europe in the Mediterranean



European Union
European Regional Development Fund

Occupation des sols et développement durable du territoire sur l'arc méditerranéen

Idées à l'origine du projet :

- Faire de la sauvegarde des sols une priorité de l'action des décideurs dont les politiques influencent directement l'aménagement du territoire à moyen et long terme
- Promouvoir des modes de gouvernance, de gestion et d'aménagement du territoire cohérentes avec une politique de développement durable.

Durée du projet : 01 juin 2010 – 31 mai 2013

Le partenariat :

6 partenaires appartenant à 5 pays de l'espace Méditerranéen. Chacun représente un milieu caractéristique de l'espace Méditerranéen:

- la **Province de Turin** dont les dynamiques sont celles d'une grande métropole industrielle;
- le **Département de l'Hérault** caractérisé par une bande côtière soumise à une forte pression démographique;
- la **Province de Terni** dont le territoire préservé par une politique de protection de l'environnement favorise un tourisme d'élite;
- la **Région de Murcie** dont la vocation agricole est mise à mal par la sécheresse et la pression foncière de nombreux villages touristiques;
- **Crète** ainsi que la **municipalité de Pembroke (Malte)** représentatives des îles à vocation touristique où la fonction résidentielle va à l'encontre du développement durable.



Objectifs du projet :

- Mettre au point un modèle de suivi et d'évaluation de l'utilisation des sols, construit sur des critères d'approches communs aux partenaires européens du réseau
- Augmenter la capacité des acteurs publiques (municipalités) qui gèrent les différents instruments de planification du territoire et ont contribué au cours des 20 dernières années à une consommation très dispendieuse, de repenser leurs modes de gestion dans une optique de développement durable et de sauvegarde des sols naturels

Axes d'intervention

1)

Favoriser une prise de conscience des acteurs locaux dans les différents contextes du partenariat en:

- partant des expériences locales;
- mettant en évidence la consommation effective des sols au cours des dernières décennies;
- mesurant les conséquences des choix faits à l'origine en terme d'aménagement urbain, de destination des sols et plus en général de gestion du territoire

Axes d'intervention:

2)

Mettre au point des instruments opérationnels en mesure de:

- mettre en relation le rapport entre consommation des sols et modalités de gestion du territoire et donc simuler les conséquences possibles des choix d'aujourd'hui sur le sol de demain;
- préconiser les modes de gestion et d'aménagement adéquats avec une consommation contenue des sols et une économie attentive aux critères de développement durable.

Axes d'intervention:

3)

Diffuser de manière la plus large possible auprès des acteurs locaux (collectivités territoriales), des acteurs économiques (Chambre de commerce, Association de Catégorie, entreprises, etc) mais aussi des citoyens et des acteurs de la société civile:

- les outils mise au point;
- un système d'informations qui mettent en évidence comment le développement économique peut se conjuguer positivement avec la préservation de des sols et donc de l'environnement.



Les 3 composantes opérationnelles du projet :

a) **composante** : «**instruments de suivi et de mesure de la consommation du sol**»; dédiée à la mise au point d'indicateurs du niveau de consommation du sol

b) **composante** «**outils opérationnels de gestion et d'aménagement du territoire dans l'optique de la préservation des sols** »; centrée sur les outils opérationnels de gestion et aménagement des sols, dont l'efficacité sera testée à travers l'application de la grille des indicateurs du niveau de consommation du sol.

Les résultats des composantes a) et b) et des différentes testing permettront d'affiner la grille des indicateurs et de comprendre quels sont ceux qui permettent d'identifier une gestion optimale des sols.

c) **composante** «**concertation** » avec les acteurs locaux de la gestion et de l'aménagement du territoire : permettra de comprendre les avantages et inconvénients des outils analysés et testés et donc d'ajuster les indicateurs face aux contraintes concrètes.




Avancement du projet :

Aujourd'hui le travail sur ces trois composantes touche à sa fin: après les phases d'étude et d'analyse nous sommes en train de finaliser les résultats afin d'identifier des recommandations à diffuser auprès des acteurs sociaux.

a)composante : «instruments de suivi et de mesure de la consommation du sol»:


nous avons mis au point des indicateurs du niveau de consommation du sol distribués en 3 familles ; le testing des l'ensembles des indicateurs effectué par tous les partenaires sur leurs territoires respectifs a permis de confirmer l'applicabilité et l'utilité de tous les indicateurs identifiés; de meme l'application des ces indicateurs dans d'autres contextes a mis en évidence qu'ils permettent effectivement aux techniciens de la gestion du territoire de mesurer le phénomène.



b) composante «outils opérationnels de gestion et d'aménagement du territoire dans l'optique de la préservation des sols »: identification des outils opérationnels de gestion et aménagement des sols par tous les partenaires et classification par catégories (concertation; connaissance; démarche projet; financement; réglementaire), par thématiques (habitat/formes urbaines, espaces agricoles périurbains, espaces naturels et paysages, déplacement/infrastructures, friches industrielles/espaces économiques) et par échelles d'intervention (national, régional, infra-communale).

Sur ces différents outils utilisés normalement par les collectivités territoriales des pays partenaires pour gérer le territoire nous sommes en train d'appliquer les indicateurs afin de comprendre les outils qui fonctionnent le mieux et réduisent la consommation des sols.

c) **composante «concertation »** :chaque partenaire a réalisé des tables de concertation sur leurs territoires avec différentes acteurs locaux afin de promouvoir la question de la consommation des sols et surtout les sensibiliser sur les problèmes que posent à moyen terme une consommation exagérée des sols . Les différentes stratégies de concertation sont en cours d'analyse et devraient permettre de comprendre comment est il possible de « toucher » les différents acteurs en fonction de leurs interets respectifs qu'il s'agisse d'association protectrice de l'environnement, de promoteurs immobiliers, de collectivités territoriales.



Les 6 prochains mois seront consacrés à la mise en forme des conclusions relatives aux trois composantes et à la mise en évidence des stratégies plus à même de réduire la consommation des sols en fonction des différents contextes MED (urbain, touristique, expansion démographique, etc).

Nous vous attendons à Turin pour illustrer ce que seront les bonnes pratiques à privilégier.

